

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Université Européenne de Bretagne en marche

Le conseil d'administration de l'Université Européenne de Bretagne (UEB), en présence de Jean-Baptiste Carpentier, recteur de l'académie de Rennes, chancelier des universités de Bretagne, a installé ses administrateurs et élu ses vice-présidents, lundi 9 juillet 2007. L'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne sont représentés dans les instances de cet établissement public de coopération scientifique.

Les membres du conseil d'administration qui ont été installés sont : Christiane Schwartz (présidente du pôle de compétitivité image et réseaux) en tant que personnalité qualifiée ; Pierre Joly (directeur de l'ENSAI), Philippe Le Glas (directeur de l'ENSIETA), Philippe Martin (directeur de SUPELEC), et Patrick Porcheron (vice-président de l'université Paris 6 – antenne de Roscoff) représentent les établissements d'enseignement supérieur associés ; Patrick De Leffe (directeur de DCN Ingénierie) représente les entreprises ; André Lespagnol (vice-président au conseil régional de Bretagne) représente sa collectivité. Enfin, Yves Rayer (responsable scientifique du CHU de Rennes) représente les CHU bretons et le CRLCC (Centre de Lutte Contre le Cancer).

Le bureau du président Bertrand Fortin est composé d'un vice-président émanant de chaque université bretonne: Guy Cathelineau (doyen de la faculté d'odontologie - université Rennes 1), Marc Gontard (président de l'université de Rennes 2), Eric Martin (président de l'université de Bretagne-sud) et Pascal Olivar (président de l'université de Bretagne occidentale). Deux vice-présidents émanent des écoles : André Chomette (directeur de l'ENST Bretagne) et Grégoire Thomas (directeur d'Agrocampus Rennes). Les vice-présidences sont assurées par Maurice Baslé (université Rennes 1) pour les aspects « Europe et affaires internationales », par Elisabeth Lagente (Bretagne Valorisation) pour la valorisation de la recherche, par Nathalie Bourgougnon (université de Bretagne-Sud) pour le collège doctoral international, par Dominique Bodin (université de Rennes 2) pour le domaine « observatoire - qualité-reporting » et Georges Tymen (université de Bretagne occidentale) pour la contractualisation et les relations avec les collectivités territoriales. La vice-présidence du conseil scientifique sera pourvue en septembre.

Ce conseil, réuni pour la première fois dans sa composition plénière, a également voté son budget. Un million d'euros vont être consacrés au lancement des premières actions de l'UEB. Elles concerneront l'ingénierie de la valorisation de la recherche, le collège doctoral international et la promotion internationale des activités de l'UEB. Des activités techniques et organisationnelles sont également concernées : la signature commune, le référencement des publications, le soutien aux infrastructures technologiques et scientifiques, la communication et enfin, les activités de gestion de l'établissement.

Les ressources budgétaires de l'UEB proviennent des établissements fondateurs et associés, de l'État (celui-ci a apporté 4 M€ et 3 postes d'enseignants-chercheurs), du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et des collectivités territoriales, dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région (CPER).

L'ambition de l'UEB est de renforcer la visibilité internationale et l'inscription de la recherche bretonne dans l'espace européen. Elle s'appuiera pour cela sur des structures existantes telles que le groupement d'intérêt scientifique Bretagne Valorisation et le groupement d'intérêt public Europôle universitaire de Rennes. Ces deux groupements lui transféreront prochainement tout ou parties de leurs activités.

Après une période transitoire nécessaire à la mise en place ses instances de gouvernance, l'UEB entre donc aujourd'hui dans la phase de démarrage de ses activités. A cette fin, un(e) directeur (-trice) et un(e) secrétaire vont être recruté(e)s à la rentrée et une commission chargée de la mise à disposition des personnels pour l'UEB est créée.

Contact :

François Berthet - 12 avenue Janvier – Rennes

francois.berthet@europole-rennes.fr – 02 23 44 84 52 / 06 08 40 88 82